

HABILITATIONS ELECTRIQUES : PRINCIPALES ATTRIBUTIONS

HABILITATION B0 H0 H0V

Exécutant non électricien

- Pénétrer dans les locaux électriques
- Connaître les distances à respecter
- Attendre l'ordre de travail non électrique
- Respecter les consignes de sécurité
- Ne pas sortir de la zone de travail
- **Aucun travail d'ordre électrique**
- Assurer sa sécurité et celle des tiers
- Travailler sur ordre du Chargé de Travaux

HABILITATION B1 B1V H1 H1V

Exécutant électricien

- Connaître les distances à respecter
- Attendre l'ordre de travail
- Respecter les consignes de sécurité
- Ne pas sortir de la zone de travail
- **Travail d'ordre électrique**
- Assurer sa sécurité et celle des tiers
- Travailler sur ordre du Chargé de Travaux

HABILITATION B2 B2V H2 H2V Chargé de travaux (Electricien)

- Connaître les distances à respecter et à faire respecter
- Délimiter la zone de travail
- Préparer le travail des exécutants
- Mettre en place les balisages et les protections
- Respecter et donner les consignes de sécurité
- Assurer sa sécurité, celle des exécutants et celle des tiers
- Donner l'ordre de début et de fin de travail, procéder aux essais en cours de travaux
- Contrôler le déroulement des travaux
- Recevoir les avis de consignation
- Procéder éventuellement à la seconde étape de la consignation
- Donne l'avis de fin de travail au BC/HC

HABILITATION BC HC

Chargé de consignation (Electricien)

- Connaître les distances à respecter
- Respecter les consignes de sécurité
- Assurer sa sécurité et celle des tiers
- Effectuer la consignation en une étape et remettre l'attestation de consignation au Chargé de Travaux
- Effectuer la première étape de la consignation et remettre l'attestation de 1^{ère} étape de consignation au Chargé de Travaux
- Remettre sous tension après réception de l'avis de fin de travail du chargé de travaux

HABILITATION BR

Interventions générales (Electricien)

- Pas de voisinage (30 cm) sans EPI
- Tension limitée à 1000 V (TBT BT)
- Installations protégés contre les courts-circuits
- Assurer sa sécurité et celle des tiers
- Consigner pour soi-même et un éventuel exécutant
- Réarmer une protection après recherche des causes du déclenchement.
- Remplacer un fusible
- Remplacer un appareil électrique
- Raccorder un circuit
- Procéder à des opérations de dépannage
- Procéder sous tension à des connexions/déconnexions (max 500 V)
- Effectuer des mesurages, essais, vérifications, réglages sous tension.

HABILITATION BS

Interventions élémentaires (Non électricien)

- **Travailler toujours hors tension**
- Toujours à plus de 30 cm des PNST (pièces nues sous tension)
- Circuits limités à 400 V et 32 A
- Protégés contre les courts-circuits
- Assurer sa sécurité et celle des tiers
- Rendre compte en fin d'intervention
- Mettre hors tension pour soi-même
- Réarmer une fois une protection
- Remplacer un fusible
- Remplacer un appareil électrique simple (interrupteur, prise, luminaire)
- Raccorder un récepteur sur un circuit en attente protégé (convecteur, chauffe-eau)

HABILITATION BE HE MANOEUVRE

- Pénétrer dans les locaux électriques
- Connaître les distances à respecter
- Respecter les consignes de sécurité
- Procéder aux manœuvres d'exploitation
- Procéder aux manœuvres d'urgence
- Respecter les procédures de manœuvre

HABILITATION BP

Exécutant non électricien

- Assembler et raccorder **hors tension** des modules photovoltaïques basse tension

HABILITATION BF HF

Exécutant non électricien

- Connaître les mesures à prendre à la découverte de canalisations électriques lors de fouilles souterraines

INTENSITE en Ampères = $\frac{\text{PUISSANCE des appareils en W ou VA}}{\text{U en Volts (tension du réseau)}}$ divisé par _____
(Calibre du disjoncteur)

Soit en 230 V : 2300 W = 10 A
3680 W = 16 A - 4600 W = 20 A
7360 W = 32 A - 9200 W = 40 A